

L'écho du CSE DTSI

Réorganisation DATSI : c'est NON !

Suite à la demande des élus CGT, la direction a présenté le projet d'évolution de l'organisation du domaine DATSI (DSI) en information-consultation conformément aux prérogatives du CSEE DTSI.

Le processus a démarré en novembre pour se terminer le 26 février et a permis aux représentants du personnel de la CSSCT DSI de rendre un rapport détaillé basé sur des interviews de 47 % des salariés de la DATSI.

Sans surprise, les salariés ont remonté des inquiétudes sur la communication et la vision de ce projet à terme, l'évolution des métiers, les activités, la gestion des effectifs et leur cohésion.

Ces inquiétudes observées sur le terrain génèrent des impacts réels sur la santé, la sécurité et les conditions de travail des salariés de la DATSI.

Les élus du CSE DTSI ont demandé à la direction de la DSI-DATSI de mettre en œuvre les actions nécessaires suivantes visant à accompagner efficacement l'évolution de l'organisation en préservant la santé, la sécurité et les conditions de travail des salariés.

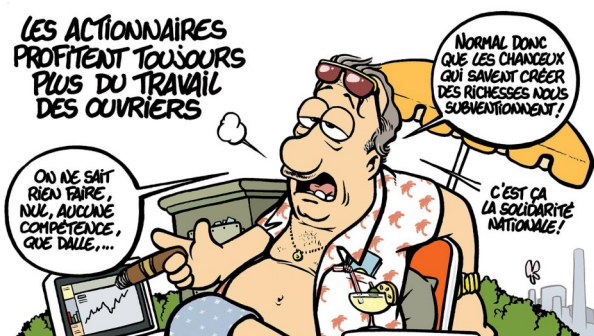
Les élus CGT ont attiré l'attention sur les sources de craintes et de RPS, notamment parmi les équipes CEA et DSIP, en tenant compte du contexte actuel des réorganisations (avenir de la DSI, la stratégie des Nouveaux Modèles Opérationnels, REGAIN, etc.).

De plus, la CGT a demandé une clarification de la position de la Direction DSI concernant la pérennité des activités et des services concernés (DSIP, CEA, DEVRAP...) suite au mail du 30/01 envoyé aux collègues des services CEA et DEVRAP émanant de la Direction du Change Consulting Center DRH GROUP du CSE Fonctions supports et finances.

Ce mail constituant un élément nouveau et engendrant des craintes sur la pérennité des activités, la CGT regrette que sa demande de CSE extraordinaire n'ait pas été suivie par toutes les organisations syndicales.

Les élus CGT ont contribué au vote défavorable sur ce projet rendu par le CSE et ont obtenu l'intégration de cette réorganisation dans le document unique des risques professionnels.

Déblocage des ASC : consensus



Lors de la séance du CSE de ce mois-ci le budget a été voté avec un consensus des différentes Organisations Syndicales : CGT, CFDT, SUD, CFTC.

La CGT vous tiendra informés de l'ouverture prochaines des prestations qui devrait intervenir au cours du mois de mars !

La CGT appelle dès à présent les organisations syndicales à se mobiliser pour la construction de budget 2027.

Ceci afin de ne pas se retrouver dans la même situation de blocage que cette année avec un budget voté tardivement et entraînant de facto une ouverture retardée des prestations.

Vos élus CGT: Laurent Bouix, Jean-Marie Giordano, Géraldine Candida, Laurence Piccolo, Ali Gribi, Armelle Caron, Laila Chatraoui-Mouchrih, Rémy Chimènes, Elisabeth Guibert, Nora Laadri, Clément Nurit;

Représentant Syndical: Fabrice Lebrun

Projet Phare : la confiance abîmée, le métier dénaturé

Ce CSE a vu la consultation sur le projet PHARE qui va profondément réorganiser l'intervention locale de la DISU. La direction fait le choix, après avoir déjà fermé de nombreux espaces services de restreindre le soutien dans le peu d'espace service maintenu. A terme, les utilisateurs se verront incités sinon obligés de configurer eux même leur PC qu'ils recevront par colipostage.

Un de nos camarade, dont le métier est Technicien de soutien de proximité (TSP) est venu en tant qu'expert pour témoigner de l'impact de ce projet sur son métier mais aussi sur les utilisateurs.

En quelques années se sont succédé des projets de transformation qui n'ont généré que chaos et mépris pour les équipes TSP. D'abord "Colibri", projet mort-né, abandonné sans explication. Puis "MP2O", stoppé après le rejet des élus et les incohérences pointées, mais dont les cendres ont amené à "Phare", présenté aujourd'hui comme la solution. Autant de projets pour autant de directeurs, l'instabilité ne s'arrête pas là car les salariés ont eu la surprise d'apprendre le départ de son directeur au 1er mars. Cette valse managériale est un facteur avéré de risques psychosociaux, car elle détruit la continuité, la lisibilité et donc la confiance dans notre direction.

Les promesses s'évaporent, le dialogue social est bafoué

En octobre, la direction affirmait qu'aucun Espaces Service ne fermerait. Quelques semaines plus tard, des écrits internes évoquent des fermetures possibles entre 2026 et 2028. Aujourd'hui ce sont les sites de Nancy, Eysines et Limoges qui sont sur la sellette, qui seront les prochains ? La CGT n'accepte pas ces fermetures et est à l'initiative d'une pétition pour sauvegarder l'ES de Nancy.

Le métier de TSP liquidé, une organisation pathogène assumée

Le cœur du métier de TSP, plébiscité par les utilisateurs pour sa réactivité et son expertise, est mis à mal. Phare le transforme en animateur d'ateliers standardisés, plus sédentaire, piloté nationalement, moins autonome. Pire : le dossier de la direction reconnaît les risques pour la santé : perte de compétences, sous-charge, stress, charge mentale, peur de l'échec.

Les PPN, une bombe logistique et humaine

Les Points de Production Nationaux (PPN) sont présentés comme la clé du modèle industriel car c'est là que sera centralisée la production des PC et leur envoi vers les utilisateurs. Pour la CGT, c'est une bombe à retardement logistique et humaine, notamment pour des équipes vieillissantes, avec une charge de travail insuffisamment calibrée.

Stratégie confuse : une DISU réduite, deux poids deux mesures

Phare est présenté comme un projet d'adaptation à la présence géographique des utilisateurs mais il y a une autre adaptation passée sous silence. La maison mère se vide au profit des filiales, celles-ci optant pour une infogérance hors DISU. C'est même le cas d'unité comme SCE et cela coûte des emplois de TSP. Seuls utilisateurs épargnés, les VIP du site de Bridge qui gardent eux un soutien dédié. Deux poids, deux mesures, et une perte de sens qui s'installe.

La direction joue avec le feu ! Les salariés ne sont pas des variables d'ajustement. La CGT continuera à dénoncer et agir contre ces transformations dangereuses.

La CGT exige :

- Un engagement écrit et contraignant sur le maintien des Espaces Service.
- L'abandon des éléments du projet qui dénaturent le métier et dégradent les conditions de travail.
- Une véritable étude d'impact sur la santé et la sécurité, avec des mesures correctives avant toute mise en œuvre.
- Un véritable suivi de tous les TSP hors Espaces Services qui perdront leur travail actuel.



Lien vers la déclaration
préalable de la CGT au
CSE DTSI de février 2026

Vous souhaitez nous contacter
pour adhérer
à la CGT Fapt Orange

Contactez la CGT
Fapt Orange

